

Les autres équipements de proximité

Le conteneur verre

Ne jetez surtout pas le verre dans votre bac gris : sa présence dans la chaîne de tri compromettrait la qualité du compost ! Un conteneur spécifique est mis à votre disposition à proximité de chez vous.



Pour les bouteilles, bocaux, pots exclusivement en verre, sans bouchon, capsule ou autres attaches métalliques (pas de vaisselle en verre ou de vitrage).

Le conteneur papier

Une autre manière de trier les gros volumes de journaux et magazines. N'y jetez pas de papiers souillés.



Pour les journaux et magazines en grande quantité.

Retrouvez les conteneurs Verre et Papier les plus proches de chez vous en consultant le site Internet de l'Agglomération, www.montpellier-agglo.com, rubrique "l'Agglo vue du ciel", ou sur les cartes répertoriant l'ensemble des conteneurs par commune, consultables dans les mairies et les Maisons de l'Agglomération.

Et les autres déchets ?

Les Points Propreté

Déchetteries aménagées et gardiennées, elles permettent de se débarrasser en toute facilité des déchets non admis dans les bacs. L'accès aux Points Propreté est réservé aux titulaires de la carte Pass'Agglo. Un guide des Points Propreté mentionnant les adresses et horaires d'ouverture est disponible dans les Maisons de l'Agglomération et téléchargeable sur le site Internet de l'Agglomération.

Que pouvez-vous déposer dans les Points Propreté ?



Objets encombrants



Huiles minérales



Batteries de voitures



Piles



Végétaux



Les déchets toxiques ménagers : solvants, dissolvants, peinture



Les déchets électriques et électroniques, tubes et lampes "néon"



Textiles usagés (également récupérables dans les colonnes "textile" présentes dans certaines communes)



Matériaux de construction et gravats

Les déchets médicaux en pharmacie

Ces déchets ne sont pas acceptés dans les Points Propreté. Les pharmacies reprennent les médicaments depuis 1993. Ils sont ensuite triés et ceux qui sont réutilisables sont redistribués par des associations humanitaires. Les déchets d'activités de soins (lames, seringues,...) y sont également récupérés dans des conteneurs spécifiques.

Des questions sur vos déchets ? Nous vous guidons !

www.montpellier-agglo.com

N°Vert 0 800 88 11 77

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Montpellier
Agglomération



Guide pratique du nouveau Tri

Des questions
sur vos déchets ?
Nous vous guidons !

www.montpellier-agglo.com

N°Vert 0 800 88 11 77

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Document imprimé sur papier recyclé - Direction de la Communication - Montpellier Agglomération - www.montpellier-agglo.com - Mai 08

AGGLO génération
Défi 100% Tri



édito



L'action concrète en faveur d'un développement durable est depuis longtemps engagée par Montpellier Agglomération. Avec des démarches ponctuelles comme les composteurs ou des plans d'envergure comme le tri sélectif, l'Agglomération accompagne les habitants dans leurs gestes quotidiens. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape avec l'harmonisation des bacs de collecte et l'apparition d'un nouveau bac, orange, dédié au tri des biodéchets. Avec une lisibilité accrue, le tri sélectif doit devenir une nouvelle habitude pour chacun d'entre nous. Seuls, nous sommes démunis face à l'ampleur de l'enjeu. Ensemble, avec Montpellier Agglomération et avec chacun d'entre vous, nous pouvons faire le choix d'un territoire durable, d'un environnement protégé.

Georges Frêche
Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon

Juillet 2008 Mise en service d'amétyst, l'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération.

Basée à Garosud, AMÉTYST traite et valorise la fraction organique des déchets ménagers de l'Agglomération de Montpellier en produisant :

- **du compost**, utilisé notamment comme engrais naturel pour l'agriculture ou en aménagement, selon sa composition.
- **du biogaz**, couvrant les besoins en électricité de l'unité et source d'énergie réutilisable. Avec une capacité de 203 000 tonnes de déchets par an, AMÉTYST permet de réduire les quantités de déchets enfouis ou incinérés.



Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un procédé biologique de dégradation de la matière organique des déchets par une flore microbienne.

Processus naturel, cette "digestion" des déchets est conduite dans des enceintes fermées, ou "digesteurs" : c'est la « fermentation anaérobie ». A l'intérieur de ces enceintes, les réactions de fermentation sont optimisées et contrôlées.

La matière biodégradable est alors transformée en compost et en énergie (méthane).

La méthanisation est un procédé fiable, respectueux de l'environnement, sans risque ni incidence sur la santé.



Le bac jaune, c'est pour les déchets recyclables

› Déposez vos déchets recyclables dans la poubelle jaune en vrac, sans sac.



Boîtes métalliques,
canettes et aérosols



Journaux, magazines,
prospectus



ECO
EMBALLAGES



Bouteilles et flacons
en plastique



Briques alimentaires
boîtes et emballages carton



Le bac jaune est collecté et acheminé vers l'unité Déméter où les différents matériaux sont triés par catégorie et servent à fabriquer de nouveaux objets.

L'acier recyclé est souvent utilisé dans l'industrie automobile, les briques alimentaires et les emballages carton servent à fabriquer du papier absorbant ou de nouveaux cartons. Les bouteilles et flacons en plastique sont notamment transformés en textile, en tubes...



Le bac orange c'est pour les biodéchets

› Déposez vos biodéchets en vrac dans le bac orange.
Le bio-seau, également fourni, sert de deuxième poubelle dans vos



Epluchures de légumes
et de fruits



Restes de repas



Sachets d'infusion
marc de café, filtres à café



Le bac orange est collecté et acheminé vers l'unité de méthanisation Amétyst, sur la ligne de traitement.

Les biodéchets collectés dans le bac orange servent à produire du compost de grande qualité (utilisable en agriculture) et du biogaz (source d'énergie réutilisable).

Le bac orange, c'est pour les biodéchets

chets en vrac dans le bac orange.
ment fourni, sert de deuxième poubelle dans votre cuisine.



Le bac orange est collecté et acheminé vers
thanisation Amétyst, sur la ligne de traitement des biodéchets.

Les biodéchets collectés dans le bac orange produisent
du compost de grande qualité (utilisable en agriculture)
et du biogaz (source d'énergie réutilisable).



Le bac gris, c'est pour les déchets ménagers résiduels

Tout ce que vous ne mettez pas dans les bacs jaune ou orange est destiné au bac gris.

- SAUF > VERRE, DÉCHETS MÉDICAUX, DÉCHETS TOXIQUES (peintures, solvants,...),
PILES, DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE.



Le bac gris est collecté et acheminé
vers l'unité de méthanisation Amétyst, sur la ligne de traitement des déchets résiduels.

Le contenu du bac gris servira également à fabriquer du biogaz
ainsi que du compost, utilisable pour certains types de cultures
ou dans des opérations d'aménagement paysager.